



Evaluation des Compétences Patients en ETP

- Sessions :**
- Mardi 02/10/2018 - Rouen
 - Mardi 16/10/2018 - Saint-Lô
 - Mardi 06/11/2018 - Evreux
 - Mardi 04/12/2018 - Flers

Avec le soutien financier :

La mise en œuvre de l'éducation du patient dans le cadre d'un programme ETP autorisé, nécessite d'évaluer les acquis du patient. Ceci constitue l'étape 4 de la démarche éducative, telle que décrite dans les recommandations de l'HAS et le guide méthodologique HAS-INPES 2007.

Les publications sur les compétences pour dispenser l'ETP indiquent qu'une des compétences à acquérir par les acteurs de l'ETP concerne l'évaluation des patients.

Ainsi, une des activités décrites dans le référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme², est : *«Analyser avec le patient, la mise en œuvre et les résultats de son plan d'action. Le but est d'instaurer l'auto-évaluation et la co-évaluation pour maintenir l'intérêt du patient et aménager la démarche si nécessaire. ...»*

Nombreuses sont les équipes qui témoignent de leurs difficultés à concevoir et mettre en œuvre cette étape de l'évaluation dans la démarche éducative. Cette étape n'est pas sans questionner les membres des équipes d'ETP : «Que faut-il évaluer : objectifs pédagogiques, connaissances, compétences ?, Est-il possible d'évaluer des compétences ?, Comment ?, Avec quoi ?, À quel moment faut-il évaluer ?, Qui doit le faire ?, Pour quoi faire ? Comment concevoir un dispositif d'évaluation permettant de remplir les critères du bilan d'activité ARS ?...» .

Afin d'accompagner le renforcement des compétences des acteurs de l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP), l'ARS a missionné l'IREPS Haute-Normandie pour mettre en place des journées d'échanges, sur le thème de **«l'évaluation des compétences des patients»**.

2 INPES Référentiel de compétences pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient dans le cadre d'un programme Juin 2013

Objectif :

Permettre aux équipes de renforcer leurs connaissances et compétences sur le thème de l'évaluation des compétences du patient, en partageant leurs expériences, en analysant leurs pratiques, et en échangeant leurs outils.

Compétences visées² :

- « Évaluer les compétences acquises par les patients suite à l'éducation thérapeutique »
- « Évaluer les changements intervenus chez le patient en lien avec l'éducation thérapeutique »

Objectifs d'apprentissage :

- Partager son ou ses expériences concernant l'évaluation acquis du patient
- Découvrir et analyser des exemples de pratiques d'évaluation
- Partager des exemples de techniques et outils d'évaluation
- Proposer des pistes d'amélioration de ses pratiques

Contenu :

- Evaluation en ETP
- Compétences patient
- Techniques et outils d'évaluation
- Critères et indicateurs

Techniques pédagogiques :

- Apports théoriques
- Echange d'expériences
- Analyse de pratique

A qui s'adresse ces sessions :

Personnes membres des équipes d'ETP qui dispensent l'ETP, et/ou qui coordonnent des programmes d'ETP. Ces personnes ont donc bénéficié d'une formation spécifique en ETP de minimum 40h.

Tarif : Gratuit
(Coût pédagogique pris en charge par l'ARS)

Informations pratiques

Dates et lieux

Mardi 02/10/2018 IREPS Pole Régional des Savoirs - Rouen

Mardi 16/10/2018 A venir - Saint-Lô

Mardi 06/11/2018 A venir - Caen

Mardi 04/12/2018 A venir - Flers

-

Déjeuner Libre

Pré-inscriptions en ligne :

<http://www.ireps-hn.org> - Rubrique : FORMATION ETP

En savoir plus

Pour toutes informations

Contact Administratif :

Madame Jennifer MAILLARD-LEBRUN

Assistante de Formation,

IREPS-HN

115 boulevard de l'Europe - 76100 ROUEN

02 32 18 07 60

Personne référente :

Madame Béatrice DECELLE

Chargée de Mission ETP,

IREPS-HN

115 boulevard de l'Europe - 76100 ROUEN

02 32 18 07 60